

DECRET N° 055 /2013/PRG/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN AMBASSADEUR

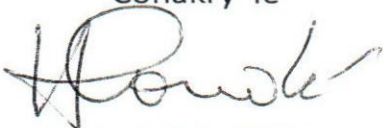
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU La Constitution ;
VU la loi L/2001/028/AN du 31 décembre 2001 portant statut général des Fonctionnaires ;
VU le décret D/2011/037/PRG/SGG du 22 février 2011 portant attributions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger ;
VU le décret D/2012/109/PRG/SGG du 5 octobre 2012 portant remaniement partiel du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er} Monsieur Mamadi CONDE , précédemment Ancien Ministre est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée en Italie.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal officiel de la république.

20 MARS 2013
Conakry le 2013

Pr ALPHA CONDE

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE